

Centre de services scolaire de
la Rivière-du-Nord

RAPPORT ANNUEL

2024-2025



Québec 

Mot de la présidence et de la direction générale

C'est avec fierté que nous vous présentons le bilan de cette année, marquée par de belles réussites, des défis relevés avec courage et une mobilisation collective remarquable. Guidés par notre mission d'accompagner chaque élève vers la réussite, nous avons poursuivi nos efforts pour offrir des milieux d'apprentissage stimulants, bienveillants et adaptés à la réalité d'aujourd'hui.

Notre population scolaire continue de croître, reflet de la vitalité de notre région. Cette croissance s'accompagne de nouveaux besoins, auxquels nous répondons avec détermination.

Les écoles primaires de l'Étincelle et des Sentiers ont ouvert leurs portes alors que l'école secondaire du Flambeau accueillait tous ses élèves, de la 1^{re} à la 5^e secondaire, pour la première fois. D'autres projets de construction sont en cours, dont celui d'une école secondaire à Prévost et celui de l'école primaire Saint-Philippe à Brownsburg-Chatham, qui accueillera ses premiers élèves en 2026-2027.

Cette année a aussi été marquée par de nombreuses histoires de persévérance et de réussite. Par exemple, une élève de la formation générale des adultes, Puja Kami, s'est démarquée par sa détermination et a reçu une bourse de la Fondation pour l'alphanétisation soulignant son courage dans son intégration au Québec.

Ou encore, un élève du programme de dessin industriel du Centre d'études professionnelles (CEP) Saint-Jérôme, Spencer Lehoux, a brillé aux Olympiades canadiennes des métiers en remportant une médaille d'argent.

Ces réussites, comme de nombreuses autres, reposent sur le travail et le dévouement de tout notre personnel. Chaque jour, nos équipes mettent leur expertise et leur cœur au service des élèves. Nous soulignons notamment la reconnaissance de la première ergothérapeute du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) engagée en 2017, Karine Plouffe, qui a reçu l'Ordre de l'excellence en éducation, soit la plus haute distinction dans le domaine. Nous avons également rendu hommage à quatre membres du personnel dont l'intervention courageuse a permis de sauver la vie d'élèves : Judith Gingras et Stéphane Thomas de l'École polyvalente Saint-Jérôme, de même que Sylvie Fortin et Jonathan Boileau du CEP. Ces gestes rappellent combien notre mission est profondément humaine.

Nous tenons à remercier sincèrement les parents, les partenaires, les conseils d'établissement et tous les membres du personnel pour leur contribution essentielle à la réussite de nos élèves. Ensemble, nous formons une communauté éducative forte et bienveillante, tournée vers l'avenir.

Enfin, à nos élèves, merci de nous inspirer chaque jour par votre curiosité et votre courage. Vous êtes la plus belle preuve que l'avenir s'écrit avec espoir.



Isabelle Viau
Présidente



René Brisson
Directeur général



Michaël Charette
Directeur général adjoint



Katia Lavallée
Directrice générale adjointe



Éric Louis-Seize
Directeur général adjoint

Table des matières

Présentation
du CSSRDN

1

Gouvernance

4

Résultats

9

Utilisation des
ressources

14

1. Présentation du CSSRDN

1.1 Le CSSRDN en bref



Bâtiments*

- 44 écoles primaires
- 10 écoles secondaires
- 3 centres de formation professionnelle
- 1 centre de formation générale des adultes
- 2 centres administratifs

* Consultez le [Plan annuel de répartition des immeubles et des élèves](#) (PRIÉ) pour la liste complète des immeubles et des terrains appartenant au CSSRDN.



Clientèle 2024-2025 (comparatif à 2023-2024)

- Préscolaire 4 ans : 359 (- 17)
- Préscolaire 5 ans : 2 225 (- 10)
- Primaire : 14 078 (+ 318)
- Secondaire : 10 702 (+ 334)
- Formation professionnelle : 4 536 (+ 903)
- Formation générale des adultes : 3 198* (+ 303)

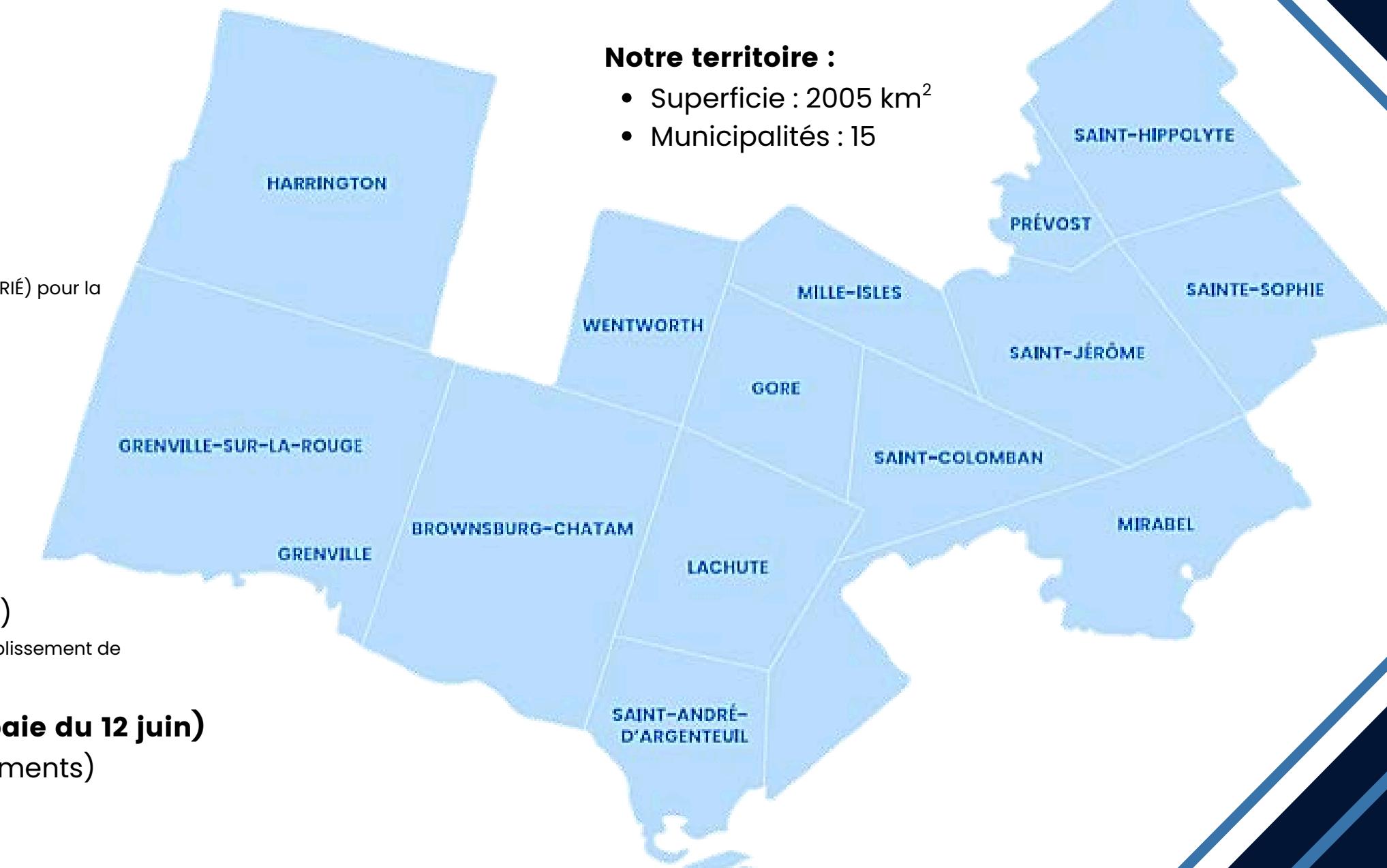
* Incluant la formation donnée au Portage, au Florès, au Cégep et à l'Établissement de détention de Saint-Jérôme de même qu'à la formation à distance.



Membres du personnel (données tirées de la paie du 12 juin)

- Gestionnaires : 190 (dont 119 dans les établissements)
- Personnel professionnel : 260
- Personnel de soutien manuel : 163
- Personnel de soutien technique et administratif : 821
- Personnel en service de garde : 321
- Personnel enseignant (réguliers, à temps partiel, à la leçon et à taux horaire) : 2 703
- Salariés temporaires (incluant les contractuels) : 1 149

162 postes exigent la connaissance d'une autre langue que le français.



1.2 Faits saillants

Capital humain

- Lancement d'une nouvelle plateforme numérique pour optimiser le recrutement et simplifier l'expérience des candidats.
- Présentation des résultats du sondage de mobilisation et début d'actions ciblées pour bonifier l'expérience employé.
- Réalisation d'un sondage sur la valorisation et la reconnaissance du personnel afin de déterminer les priorités et orienter des actions concrètes.
- Tenue d'une journée de formation entièrement consacrée au personnel de soutien manuel.
- Déploiement complet du *Plan de mesures d'urgence* dans toutes les écoles et tous les centres de formation du Centre de services scolaire.

Activités pédagogiques

Jeunes

- Accompagnement spécifique aux membres du personnel enseignant non-détenteurs de brevet, notamment lors du camp d'accueil et d'intégration du mois d'août.
- Journée de formation consacrée au développement de compétences numériques du personnel enseignant au secondaire.
- Déploiement de la formation obligatoire *Violence et intimidation*.
- Bonification des mesures et des parcours menant à la diplomation pour les élèves du 2^e cycle du secondaire.
- Soutien à l'ajout d'éducateurs et d'éducatrices en aide à la classe.
- Collaboration avec le CISSS des Laurentides pour l'ouverture du pavillon de soins en santé mentale à l'Hôpital de Saint-Jérôme.

Adultes

- Création d'un répertoire de pratiques probantes pour accompagner les équipes enseignantes et les directions.
- Offre de webinaires mensuels pour augmenter la compétence numérique du personnel.
- Mise sur pied de la table des services éducatifs complémentaires en formation professionnelle (FP) pour l'implantation de pratiques et d'approches efficaces.
- Poursuite de l'offensive en construction avec les programmes de charpenterie-menuiserie et d'électricité au CEP Saint-Jérôme.
- Implantation de la *Conception Universelle des Apprentissages* (CUA) au Centre de formation professionnelle Performance Plus.

- Accompagnement de l'équipe en charge des journées pédagogiques communes au Centre de formation du transport routier (CFTR) afin de concevoir, planifier et animer les ateliers de développement pédagogique.
- En formation générale des adultes (FGA), nouvelles offres de parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) incluant de nouveaux plateaux de travail et de nouveaux partenariats.

Admission, inscription et transport des élèves

- Poursuite du projet pilote afin de pallier les bris de service dans le transport scolaire.
- Demandes de construction de cinq nouvelles écoles primaires, de deux nouvelles écoles secondaires et d'un centre de formation générale des adultes auprès du ministère de l'Éducation dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2025-2035*.

Ressources matérielles

- Début des travaux de construction de la nouvelle école secondaire de Prévost.
- Planification d'installation de classes modulaires pour plusieurs écoles du territoire.
- Signature d'une nouvelle entente de services alimentaires pour tous les établissements.

Développement durable

- Configuration de l'option recto verso par défaut sur toutes les nouvelles imprimantes et sensibilisation sur les impacts de la consommation de papier.
- Organisation d'un événement *Café coup de cœur* en sécurité alimentaire pour échanger avec des organismes sur des idées inspirantes et des actions concrètes.
- Mise en place d'un programme de recyclage des équipements informatiques dans chaque école.
- Évaluation des besoins et des installations dans nos établissements afin de favoriser la mobilité active et sécuritaire.
- Promotion du programme *Cycliste averti* qui vise à apprendre aux élèves à rouler à vélo de façon sécuritaire, autonome et amusante.
- Participation à la création du nouveau guide *Corridors scolaires et zones scolaires sécuritaires*.

1.3 Services éducatifs

Le CSSRDN veille à ce que la clientèle desservie reçoive une éducation de grande qualité. Il soutient et accompagne les écoles et les centres de formation dans le déploiement des services et dans la réalisation des projets éducatifs. Privilégiant une approche collaborative avec ses écoles et ses centres de formation, le CSSRDN travaille sur les éléments suivants :

Projets éducatifs

- Soutien à l'actualisation et à la mise en œuvre.
- Développement de stratégies de mobilisation.
- Monitorage des résultats.

Qualité des services éducatifs

- Veille sur les nouveautés pédagogiques et diffusion auprès des équipes-écoles et des équipes-centres.
- Formation et accompagnement des équipes-écoles et des équipes-centres dans l'implantation de pratiques pédagogiques efficaces, validées par la recherche, et de pratiques favorisant un climat sain, inclusif et sécuritaire.
- Déploiement de programmes de prévention et de promotion de la santé physique et mentale.
- Analyse de performance des programmes d'intervention et régulation des actions.
- Respect des règlements, des politiques et des lois encadrant l'enseignement.
- Application du processus d'évaluation et des règles de sanction en vue de la certification et de la diplomation.
- Développement de projets visant à diversifier les voies de formation en lien avec la réalité du marché du travail et les besoins de main-d'œuvre.

Services complémentaires et services en adaptation scolaire

Que l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) réalise son cheminement scolaire en classe ordinaire ou en classe spécialisée, l'équipe d'experts du CSSRDN veille à :

- Déployer des services professionnels en prévention et en réponse aux différents besoins des élèves comme :
 - de l'orthophonie;
 - de l'ergothérapie;
 - de la psychoéducation;
 - de la psychologie;
 - de l'orthopédagogie;
 - du travail social;
 - de l'audiologie.

Formation professionnelle et formation générale des adultes

- Soutien aux équipes-centres dans le développement :
 - de stratégies efficaces pour soutenir les élèves dans la réussite de leur parcours scolaire;
 - de la compétence numérique au service de l'apprentissage;
 - de parcours diversifiés menant les jeunes aux programmes de la formation professionnelle ou de la formation générale des adultes;
 - de partenariats favorisant le recrutement, la rétention et le développement de la main-d'œuvre régionale.
- Optimisation de l'offre de formation visant à répondre aux besoins du marché du travail par le rehaussement ou le maintien des compétences des travailleurs.

Partenaires de l'éducation

- Représentation du CSSRDN, de ses écoles et de ses centres de formation auprès de différents partenaires.
- Participation du CSSRDN à diverses recherches avec les universités.
- Collaboration avec les partenaires du réseau de la santé et les organismes communautaires pour un meilleur arrimage des services offerts aux élèves vulnérables.
- Collaboration avec les partenaires de la petite enfance et de la santé pour assurer une transition harmonieuse des enfants vers le préscolaire.
- Participation de toutes les écoles primaires au programme *À l'École de la Vue* visant le dépistage des troubles visuels chez les élèves du préscolaire.
- Collaboration avec les services de police en vue d'offrir des ateliers de prévention.

2. Gouvernance

2.1 Conseil d'administration au 30 juin 2025



Isabelle Viau
Présidente



Jaymee Lafave
Vice-présidente



Audrey Lane



Lauralie Sarrazin



Viviane Drapeau

Représentantes des parents



Danny Mahone



**Malaythip
Phommasak**



Nathalie St-Louis



Yannick England

Poste vacant

Représentants du personnel



Alexandre Gagnon



Pier-Luc Girard



Johanne Hamel

Poste vacant

Poste vacant

Représentants de la communauté

Calendrier des séances tenues

3 septembre 2024
1^{er} octobre 2024

12 novembre 2024
21 janvier 2025

18 février 2025
18 mars 2025

22 avril 2025
17 juin 2025

8 juillet 2025 (séance extraordinaire)

Décisions du conseil d'administration

Gouvernance

- Adoption du rapport annuel 2023-2024.
- Délégation au directeur général de tous pouvoirs relatifs aux signalements d'actes répréhensibles et à la nomination du responsable de l'éthique et de l'intégrité.
- Modification au *Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités*.
- Adoption de la *Politique relative à l'utilisation des médias sociaux*.
- Choix des noms des nouvelles écoles primaires de l'Étincelle et des Sentiers.
- Renouvellement pour trois ans des mandats de M^{me} Élisabeth Émond, de M^e Joël Mercier et de M. Yves Charette au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie, à compter du 1^{er} juillet 2025.

Services à l'élève et organisation scolaire

- Adoption du *Plan de répartition des immeubles et des élèves 2025-2029*.
- Adoption de la *Planification des besoins d'espace 2025-2026*.
- Adoption d'amendements à la *Politique relative au transport scolaire*.

Ressources éducatives

- Adoption d'amendements à la *Politique d'organisation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage*.
- Adoption du *Cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2025-2026*.

Ressources financières

- Adoption du budget initial.
- Adoption des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant.
- Adoption des objectifs, principes et critères de répartition des ressources pour l'année scolaire 2025-2026.

Ressource humaines

- Adoption de la *Politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et prendre en charge des situations de harcèlement psychologique ou à caractère sexuel*.
- Adoption de la politique relative au *Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux*.
- Adoption de la *Politique sur la suspension des cours ou la fermeture d'établissements due aux conditions météorologiques ou à des circonstances inhabituelles*.

Comités du conseil d'administration



Gouvernance et éthique

- M^{me} Viviane Drapeau
- M. Alexandre Gagnon
- M^{me} Louralie Sarrazin
- M^{me} Nathalie St-Louis
- M^{me} Isabelle Viau



Vérification

- M. Pier-Luc Girard
- M^{me} Johanne Hamel
- M^{me} Malaythip Phommasak



Ressources humaines

- M^{me} Viviane Drapeau
- M. Yannick England
- M^{me} Johanne Hamel
- M^{me} Audrey Lane
- M^{me} Danny Mahone
- M^{me} Isabelle Viau

Comités CSSRDN



Comité consultatif de gestion

- Les directions des écoles primaires
- Les directions des écoles secondaires
- Les directions des centres de formation professionnelle et générale des adultes
- Les directions des services administratifs
- La direction générale et les directions générales adjointes



Comité consultatif de transport

- M. Éric Louis-Seize, directeur général adjoint
- M^{me} Marie-Claude Gaudreau, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport
- M^{me} Annick Chartrand, coordonnatrice au transport
- M^{me} Isabelle Viau, représentante du conseil d'administration
- M^{me} Jaymee Lafave, représentante du conseil d'administration
- M^{me} Sandra Lebouché, représentante du comité de parents
- M. Pierre-Olivier Belcourt, représentant du comité de parents
- M^{me} Isabelle Gordon, représentante des directions d'école
- M. Martin Lachapelle, directeur adjoint du Centre de formation du transport routier
- M. Paul René, représentant de l'Académie Lafontaine
- M. Alexandre Villeneuve, représentant du réseau de transport Exo



Comité de parents

- M^{me} Mélissa Charron (De La Durantaye)
- M^{me} Karyne Venne (école secondaire du Flambeau)
- M^{me} Viviane Drapeau (école secondaire Émilien-Frenette)
- M. Maxim Lusignan (Dubois)
- M^{me} Marie-France Roy (Notre-Dame)
- M. Jason Labrie (Prévost)
- M^{me} Isabelle Charbonneau (école secondaire Saint-Stanislas)
- M. Philippe-Olivier Belcourt (Saint-Jean-Baptiste)
- M^{me} Mireille Dumas (École polyvalente Saint-Jérôme)
- M^{me} Lauralie Sarrazin (école secondaire Cap-Jeunesse)
- M^{me} Line Savoie (Maribosé)
- M^{me} Nahomie Guerrier (de l'Horizon-Soleil)
- M^{me} Vicky Jobin (Sainte-Paule)
- Poste vacant (Bellefeuille)
- M^{me} Amélie Giguère (Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus)
- M^{me} Véronique Pellerin (aux Quatre-Vents)
- M^{me} Joëlle Robichaud Beauchamp (Jean-Moreau)
- M^{me} Virginie Larouche (Sacré-Cœur)
- M^{me} Geneviève Therriault (Val-des-Monts)
- M^{me} Paméla Dupuis-Latour (des Hauteurs)
- M^{me} Sandra Lebouché (des Hautbois)
- M. Érik Lauzon (Sainte-Anne)
- M. Jérémie Forest (Mer-et-Monde)
- M^{me} Catherine Legault (à l'Unisson)
- M^{me} Mélissa Gohier (alternative de la Fourmilière)
- M. Guy Beaulieu (des Falaises)
- M^{me} Paméla Williamson (de l'Envolée)
- Poste vacant (Sans-Frontières)
- M^{me} Marie-Anne Riopel (école secondaire des-Studios)
- M. Kevin Pelletier (de la Source)
- M^{me} Lee-Ann Forget (du Joli-Bois)
- M^{me} Geneviève Laporte (du Champ-Fleuri)
- M^{me} Laurence Bernier (de la Croisée-des-Champs)
- M^{me} Nadine Malo-Desrusseaux (à l'Orée-des-Bois)
- M^{me} Jade Bachand (de la Volière)

- M^{me} Sonia Tremblay (école secondaire des Hauts-Sommets)
- M^{me} Isabelle Viau, présidente (école secondaire de Mirabel)
- M^{me} Audrey Gagnon (du Grand-Héron)
- M^{me} Cassandra Labelle (aux Couleurs-du-Savoir)
- M. Julien Ouellette (du Triolet)
- M. Kevin Tousignant (du Grand-Rocher)
- M^{me} Valérie Hamelin (du Parchemin)
- M^{me} Geneviève Lepage (de l'Étincelle)
- M^{me} Catherine Vézina (des Sentiers)
- M^{me} Mélanie Pagé-Paquette (Saint-André)
- M^{me} Mélanie Berthiaume (l'Oasis)
- M^{me} Catherine Beaulieu (Saint-Philippe)
- M^{me} Élizabeth Lagacé (Saint-Hermas)
- M. Charles Lévesque-Désilets (Saint-Alexandre)
- M^{me} Sandra Landry (Saint-Julien)
- M^{me} Vanessa Gareau (Bouchard)
- M^{me} Jaymee Lafave (Dansereau - Saint-Martin)
- M^{me} Jaymee Lafave (École polyvalente Lavigne)
- M^{me} Marika Otis (comité consultatif des services aux élèves HDAA)



Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

- M^{me} Marika Otis, agente de liaison du comité de parents et parent
- M^{me} Sabrina Deschênes, parent
- M^{me} Hamat Zenab, parent
- M^{me} Catherine Mathieu, parent
- M^{me} Audrey Lalande, parent
- M^{me} Karine Chaloux, parent et présidente
- M. Pascal Fréchette, représentant du personnel enseignant
- M^{me} Stéphanie Tremblay, représentante du personnel de soutien technique et administratif
- M^{me} Stéphanie Binet, représentante du personnel professionnel
- M^{me} Marie-Claude Moquin, représentante des directions d'établissement
- M^{me} Judith Forget, direction adjointe du Service des ressources éducatives

2.2 Le code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

En vertu de l'article 26 du [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#), un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie est formé au sein du centre de services scolaire aux fins d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au règlement.

Le comité rend accessibles au public, notamment sur le [site Internet](#) du centre de services scolaire, ses règles de régie interne et les publie dans le rapport annuel.

Aucune plainte n'a été déposée pour la période de référence.

2.3 La divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Divulgations/communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations.	Aucune
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3º de l'article 22.	Aucune
3. Divulgations fondées.	Aucune
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 : <ul style="list-style-type: none">◦ une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi;◦ un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie;◦ un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui;◦ un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité;◦ le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement;◦ le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1º à 5;	Aucune
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23.	Aucune

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR)

Enjeu 1 : Réussite éducative et persévérence scolaire

Orientation 1 : Accroître la réussite et la persévérence scolaire de tous les élèves

Objectif 1.1 Augmenter la réussite

Indicateurs	Cibles 2027	Résultats	
		2023-2024	2024-2025
Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	Tous les élèves (84,3 %)	80,1 %	79,6 %
	Garçons (82,3 %)	74,3 %	76,3 %
	Elèves HDAA (68 %)	64 %	64,8 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire	Français / lecture – 4 ^e année du primaire (67 %)	56 %	62 %
	Mathématique / résoudre – 6 ^e année du primaire (73 %)	81 %	69 %
	Français / écriture – 2 ^e année du secondaire (70 %)	57 %	56 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % au bulletin par matière en 2 ^e année du secondaire	Français / écriture (67 %)	56 %	57 %
	Français / lecture (67 %)	57 %	55 %
	Mathématique / raisonner (65 %)	56 %	58 %
	Histoire (70 %)	63 %	62 %
	Sciences (67 %)	61 %	60 %
Pourcentage de réussite des élèves inscrits en formation professionnelle à la première passation d'une épreuve	90 %	87 %	87 %
Pourcentage de cours réussis en formation générale des adultes en 4 ^e secondaire en fonction de l'échéancier prescrit	Français (80 %)	75 %	77 %
	Mathématique (64 %)	57 %	60 %
Pourcentage d'élèves ayant abandonné l'année scolaire précédente à la formation générale des jeunes qui reprend ses études à la formation générale des adultes	40 %	31,3 %	22 %
Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	87,1 %	86,5 %	86,5 %
Taux d'abandon annuel à la formation générale des jeunes	1 %	1,3 %	1,3 %
Taux de qualification des élèves au parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE)	Formation des métiers semi-spécialisés (75 %)	62 %	57 %
	Formation préparatoire au travail (75 %)	78 %	78 %

Orientation 2 : Proposer un parcours différencié répondant aux besoins de chaque élève

Objectif 2.1 Mettre en œuvre des parcours et des programmes pédagogiques particuliers (PPP)

Indicateurs	Cibles 2027	Résultats	
		2023-2024	2024-2025
Nombre de parcours différencié	7	5	6
Taux de rétention des élèves fréquentant un parcours différencié à partir de 15 ans	85 %	72 %	73 %
Pourcentage d'élèves fréquentant un parcours différencié	10 %	6,2 %	6 %
Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier	75 %	73 %	70 %

Enjeu 2 : Milieu inclusif, sain et sécuritaire

Orientation 3 : Assurer un milieu de vie inclusif favorisant le bien-être de tous

Objectif 3.1 Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité dans les établissements scolaires

Indicateurs	Cibles 2027	Résultats	
		2023-2024	2024-2025
Taux de satisfaction des membres du personnel affirmant travailler dans un milieu accueillant favorisant le bien-être	76 %	71 %	N/A
Perception du personnel quant à la qualité des relations interpersonnelles dans leur milieu de travail	78 %	73 %	N/A
Pourcentage d'élèves impliqués (témoin, victime, auteur) par au moins un événement d'intimidation et/ou de violence dans l'outil MÉMO	20 %	14 %	12 %
Pourcentage d'élèves ayant un sentiment de sécurité élevé dans leur école	87 %	81 %	N/A
Pourcentage d'élèves ayant une perception positive de leur santé mentale	81 %	76 %	N/A
Nombre d'établissements qui utilisent les outils du profil de sortie du CSSRDN	10	20	20
Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation dans leur milieu	100 %	0 % *	0 % *

* En attente du référentiel portant sur le bien-être de l'élève produit par le ministère de l'Éducation (déposé en mai 2025).

Explication des résultats

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Orientation 1

- La proportion d'élèves ayant entre 70 % et 100 % aux épreuves au secondaire est relativement stable.
- Au primaire, à l'épreuve de français lecture de la 4^e année, cette proportion a augmenté de près de 7 %. Toutefois, en mathématique, à la compétence résoudre, celle-ci a diminué de 12 %.
- Le taux d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification est aussi relativement stable. Toutefois, celui des garçons a augmenté de 2 %.
- Le taux d'abandon avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification est stable.

Mesures à mettre en place:

- Soutenir davantage les écoles où le taux de réussite, de diplomation et de qualification est plus faible (formation et accompagnement).
- Analyser les pratiques des écoles secondaires performantes et celles qui le sont moins pour un partage des pratiques efficaces.
- Accompagner spécifiquement les nouveaux membres du personnel enseignant non légalement qualifiés.
- Poursuivre la formation des membres du personnel enseignant de la 1^{re} année du primaire pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.
- Suivre les résultats à l'aide d'indicateurs clairs et soutenir les directions dans les ajustements à apporter.
- Proposer diverses mesures aux élèves pour leur permettre d'obtenir les unités manquantes à l'obtention de leur diplôme.

Orientation 2

- Les écoles secondaires ont diversifié leur offre de programmes pédagogiques particuliers bien que le taux de participation des élèves ait connu une baisse.

Mesures à mettre en place:

- Poursuivre le soutien aux écoles qui développent des projets pédagogiques particuliers.

Orientation 3

- Moins d'élèves sont impliqués dans des événements de violence et d'intimidation.
- Grâce à l'accompagnement des équipes-écoles, la consignation des événements est plus précise.
- Des intervenants supplémentaires ont été formés pour analyser des événements de violence et d'intimidation dans l'ensemble des écoles.

Mesures à mettre en place:

- Poursuivre l'accompagnement des écoles au regard :
 - de la gestion de classe;
 - de la gestion des comportements;
 - de la gestion des écarts de conduite;
 - des interventions efficaces pour contrer la violence et l'intimidation.
- Développer notre expertise au sujet de la santé mentale et soutenir activement les écoles afin de favoriser le bien-être des élèves et du personnel.
- Former des techniciens et techniciennes en éducation spécialisée (TES), des préposés et préposées aux élèves handicapés (PEH), des enseignants et enseignantes et des directions à la gestion de crise non violente.
- Former les directions d'établissement et les membres du personnel professionnel sur le *Plan de service individualisé et intersectoriel*.

RESSOURCES HUMAINES

- Un second sondage sera réalisé au printemps 2026 afin de recueillir les commentaires du personnel, dans le but de suivre l'évolution de leur expérience employé et d'identifier des pistes d'amélioration continue.

Explication des résultats

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Orientation 1

Formation générale des adultes (FGA)

- Les taux de réussite des cours de français et de mathématique de la 4^e secondaire sont en augmentation.
- Nous remarquons une diminution du pourcentage d'élèves qui, après avoir abandonné leurs études secondaires, reprennent leur parcours scolaire à la FGA.

Formation professionnelle

- Le pourcentage de réussite des élèves à la première passation d'une épreuve s'est maintenu par rapport à l'année précédente.

Mesures à mettre en place :

- Continuer d'alimenter le répertoire des nouvelles pratiques probantes.
- Faire une analyse permettant de comprendre les facteurs de diminution du pourcentage d'élèves qui reprennent leur parcours de formation en FGA.
- Accompagner les conseillers pédagogiques et le personnel enseignant sur les évaluations avec une formation actualisée.
- Poursuivre l'élaboration et le développement des outils de consignation de données.
- Conseiller, former et accompagner les équipes-centres en lien avec les pratiques efficaces.

Orientation 3

Formation générale des adultes et formation professionnelle

- Une communauté de pratique pour le mentorat des nouveaux membres du personnel enseignant a été mise en place afin de favoriser leur insertion professionnelle.
- De nouveaux partenariats externes ont été développés pour optimiser l'accompagnement des élèves en formation.
- Un travail de collaboration avec la ressource nationale liée au climat scolaire a été effectué pour assurer la vigie des plans de lutte contre l'intimidation et la violence des centres de formation.

Mesures à mettre en place :

- Continuer le travail et la collaboration avec la ressource nationale liée au climat scolaire.
- Poursuivre la collaboration avec les partenaires externes.
- Poursuivre le travail de développement afin d'assurer des transitions harmonieuses entre les secteurs jeunes, adultes et de la formation professionnelle.
- Accompagner et conseiller les équipes-centres en lien avec le climat et le bien-être.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des évènements

Plaintes d'un parent ou d'un élève ayant été portées à la connaissance de la Direction générale du CSSRDN

Nombre d'établissements scolaires (primaires/secondaires)	INTIMIDATION (Fréquence des évènements)	Nombre d'établissements scolaires (primaires/secondaires)	VIOLENCE (Fréquence des évènements)
51	Aucun évènement	50	Aucun évènement
3	Moins de 10 évènements	4	Moins de 10 évènements

3.2.2 Interventions dans les établissements

Chaque établissement adopte un plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin d'offrir aux élèves un milieu sain, sécuritaire et favorisant son développement.

Ce plan est révisé annuellement et il prévoit différentes interventions lors d'évènements impliquant des situations d'intimidation ou de violence. Chaque établissement scolaire publie son plan de lutte contre l'intimidation et la violence, ainsi que l'évaluation annuelle de ses résultats, sur son site Internet.

Lors d'un évènement impliquant de l'intimidation ou de la violence, des interventions sont mises en place par la direction d'établissement selon la nature des évènements et en conformité avec le plan de lutte, notamment :

- L'analyse de la situation.
- Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation et de violence.
- Les mesures favorisant la collaboration des parents.
- Les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte.
- Les actions prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté.
- Les mesures visant à assurer la confidentialité.
- Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à la victime, au témoin ou à l'auteur.
- Les sanctions disciplinaires.
- Le suivi donné à tout signalement ou à toute plainte.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

La *Loi sur le protecteur national de l'élève*, entrée en vigueur le 28 août 2023, prévoit le processus du traitement des plaintes formulées par les élèves ou les parents d'élèves, au regard des services rendus par le CSSRDN.

Il se déroule principalement en trois étapes:

- S'adresser en premier lieu à la personne directement concernée et à la direction d'établissement ou de l'unité administrative concernée;
- Communiquer avec la personne responsable de l'examen des plaintes au Service du secrétariat général et des affaires juridiques du CSSRDN si l'insatisfaction n'est pas réglée;
- Si l'insatisfaction persiste, communiquer avec le protecteur régional de l'élève.

Pour plus d'informations concernant le processus d'examen des plaintes, [visitez notre site Internet](#).

4. L'UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 La répartition des revenus

Le document *Objectifs et principes de répartition des ressources* est disponible sur le [site Internet du CSSRDN](#). Celui-ci fait notamment état des principes de répartition annuelle des revenus et des critères servant à déterminer les montants alloués aux établissements et aux services.

4.2 Ressources financières

Revenus	2023-2024	2024-2025
Subvention de fonctionnement du MEQ	398 745 281 \$ (82,82 %)	435 091 908 \$ (82,35 %)
Subvention d'investissements	1 233 020 \$ (0,26 %)	1 447 430 \$ (0,27 %)
Autres subventions et contributions	452 222 \$ (0,09 %)	304 621 \$ (0,06 %)
Taxe scolaire	24 343 674 \$ (5,06 %)	26 168 748 \$ (4,95 %)
Droits de scolarité et frais de scolarisation	3 204 142 \$ (0,67 %)	5 404 842 \$ (1,02 %)
Ventes de biens et services	20 048 073 \$ (4,16 %)	21 309 980 \$ (4,03 %)
Revenus divers	6 238 002 \$ (1,3 %)	7 772 249 \$ (1,47 %)
Amortissements et la subvention d'investissement reportée	27 174 710 \$ (5,64 %)	30 814 922 \$ (5,83 %)
Total des revenus	481 439 124 \$ (100 %)	528 314 700 \$ (100 %)
Charges	2023-2024	2024-2025
Activités d'enseignement et de formation	210 507 009 \$ (43,99 %)	253 292 506 \$ (47,46 %)
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	103 489 501 \$ (21,62 %)	130 341 317 \$ (24,42 %)
Services d'appoint	41 798 386 \$ (8,73 %)	45 697 708 \$ (8,56 %)
Activités administratives	19 921 438 \$ (4,16 %)	20 944 004 \$ (3,92 %)
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	58 751 312 \$ (12,28 %)	65 298 093 \$ (12,24 %)
Activités connexes	41 689 626 \$ (8,71 %)	15 848 896 \$ (2,97 %)
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	2 726 947 \$ (0,57 %)	2 240 401 (0,42 %)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(308 320 \$) (0,06 %)	-
Total des dépenses	478 575 899 \$ (100 %)	533 662 925 \$ (100 %)
(DÉFICIT) EXÉDENT DE L'EXERCICE	2 863 225 \$	(5 348 225 \$) *

* Les résultats financiers présentent un déficit d'exercice autorisé par le ministère de l'Éducation du Québec totalisant 5,3 M\$, soit 1 % du budget total. Les règles budgétaires autorisent le CSSRDN à s'approprier annuellement une portion de ses surplus accumulés à l'aide de ce déficit. Les états financiers du CSSRDN sont disponibles [sur son site Internet](#).

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
Personnel d'encadrement	345 541,08	-	345 541,08	215
Personnel professionnel	523 872,33	2 245,35	526 117,68	359
Personnel enseignant	3 629 677,50	24 602,29	3 654 279,79	3 869
Personnel de bureau, technicien ou assimilé	2 266 339	23 158,57	2 289 497,58	2 332
Ouvrier, personnel d'entretien et de service	384 399,27	8 180,64	392 579,91	426
TOTAL	7 149 829,18	58 186,85	7 208 016,04	7 201

Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Cible établie par le ministère de l'Éducation	6 263 486,89*
Total des heures rémunérées effectuées	7 208 016,04
Amplitude du dépassement	944 529,15*
Respect du niveau de l'effectif	Non*

* Le Secrétariat du Conseil du trésor n'a pas émis une nouvelle cible pour l'exercice financier 2024-2025 dans le cadre de l'application de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs*. Ce niveau d'effectifs correspond à la cible établie pour l'année 2023-2024. Pour 2024-2025, cette hausse du nombre d'heures rémunérées s'explique par l'embauche de personnel en lien avec l'augmentation de la clientèle sur notre territoire.

4.4 Les contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	4	109 429,84 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	102	15 741 502,48 \$
TOTAL	106	15 850 932,32 \$

N.B. : Les données correspondent aux contrats effectués selon la déclaration des redditions de comptes du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

4.5 Les ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Les ressources matérielles

	2023-2024	2024-2025		
	Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
Ajout d'espace	117 810 437 \$	36 183 270 \$	44 968 151 \$	364 307 926 \$
Maintien des bâtiments	43 150 124 \$	11 798 684 \$	11 186 626 \$	88 391 761 \$
Embellissement des cours d'école	-	278 692 \$	-	49 019 \$

4.5.2 Les ressources informationnelles

Utilisation des ressources technologiques	
Achats d'équipements destinés aux élèves	
Équipements pédagogumériques (ordinateurs portables, Chromebook et iPad)	1 623 115 \$
Équipements interactifs (tableaux et projecteurs numériques interactifs, écrans plats interactifs, etc.)	903 000 \$
Accessibilité aux technologies de l'information et de la communication pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)	566 578 \$
Achats d'équipements destinés à la gestion de l'infrastructure technologique et à la sécurité	
Équipements, licences et contrats d'entretien	3 088 777 \$

Merci

**À toutes les personnes ayant collaboré à la
réalisation de ce rapport annuel dont la coordination
est assurée par le Bureau des communications.**

**Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord**

Québec 

Pour nous joindre :

450 438-3131



Écrivez-nous



995, rue Labelle, Saint-Jérôme (QC) J7Z 5N7



cssrdn.gouv.qc.ca

